



« Respect des élèves et des personnels du service public d'éducation »

Les mobilisations contre la réforme des retraites ont été nombreuses, massives et d'un niveau exceptionnel. Elles mettent en lumière l'exaspération et la colère criante des personnels face aux réponses apportées à leurs revendications en matière de salaires, d'emploi, de conditions de travail, de réduction des inégalités femmes/hommes, de justice fiscale et de partage des richesses.

Alors qu'une augmentation inconditionnelle de 10 % de la rémunération de toutes et tous les enseignant·es avait été promise par le président de la République lors de sa campagne électorale, le "Pacte" consistant à travailler plus pour gagner moins berne toute une profession car cela n'est pas une revalorisation. Nos organisations syndicales condamnent ce marchandage et réaffirment la nécessité d'une augmentation indiciaire pour l'ensemble des personnels, afin de retrouver une véritable attractivité pour notre métier.

Pour nos organisations syndicales, le retrait de 5,5 ETP dans les collèges et le retrait de 29 postes dans le premier degré qui va entraîner un nombre important de fermetures de classes ne préparent pas « l'avenir ». Aussi, la suppression d'une heure de technologie en sixième est une attaque envers les enseignant.e.s concerné.es et un manque important pour les élèves car cette discipline apporte des savoirs et une culture commune dans de nombreux domaines, ainsi que dans la maîtrise des outils numériques.

Aujourd'hui encore, dans l'Éducation Nationale, les femmes gagnent 13,6 % de moins que les hommes et, une fois à la retraite, leurs pensions demeurent inférieures. Le constat de leur sur-représentativité dans les professions les moins rémunérées est partagé, mais rien n'est mis en œuvre pour y remédier. Au contraire, demander de travailler 2 ans de plus ne fait qu'alourdir la charge pour les femmes sans augmenter leurs pensions. L'intersyndicale se saisira du 8 mars prochain, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour dénoncer l'injustice sociale majeure de la réforme des retraites envers les femmes.

La France, pays « des droits de l'homme et du citoyen », ne peut bafouer ainsi les principes mêmes de la démocratie sociale ! Face à la surdité de ce gouvernement, nos organisations syndicales appellent, dans le cadre interprofessionnel, l'ensemble des personnels à se mobiliser et à se joindre aux actions de mise à l'arrêt de la France et, pour ce qui nous concerne, la mise à l'arrêt des écoles, collèges et lycées le 7 mars prochain et jours suivants.

Alors, Mesdames et Messieurs les élus, nous profitons de ce CDEN pour vous demander de prendre la mesure du rejet du projet de réforme des retraites porté par le gouvernement. En tant qu'élu.e.s et représentant.e.s dans les instances, faites entendre au gouvernement le rejet massif de ce projet par l'ensemble des organisations syndicales et par la grande majorité des français, et la nécessité de le retirer.